



Bâtiment A1, 1er Etage
2 Pièces, N° 112

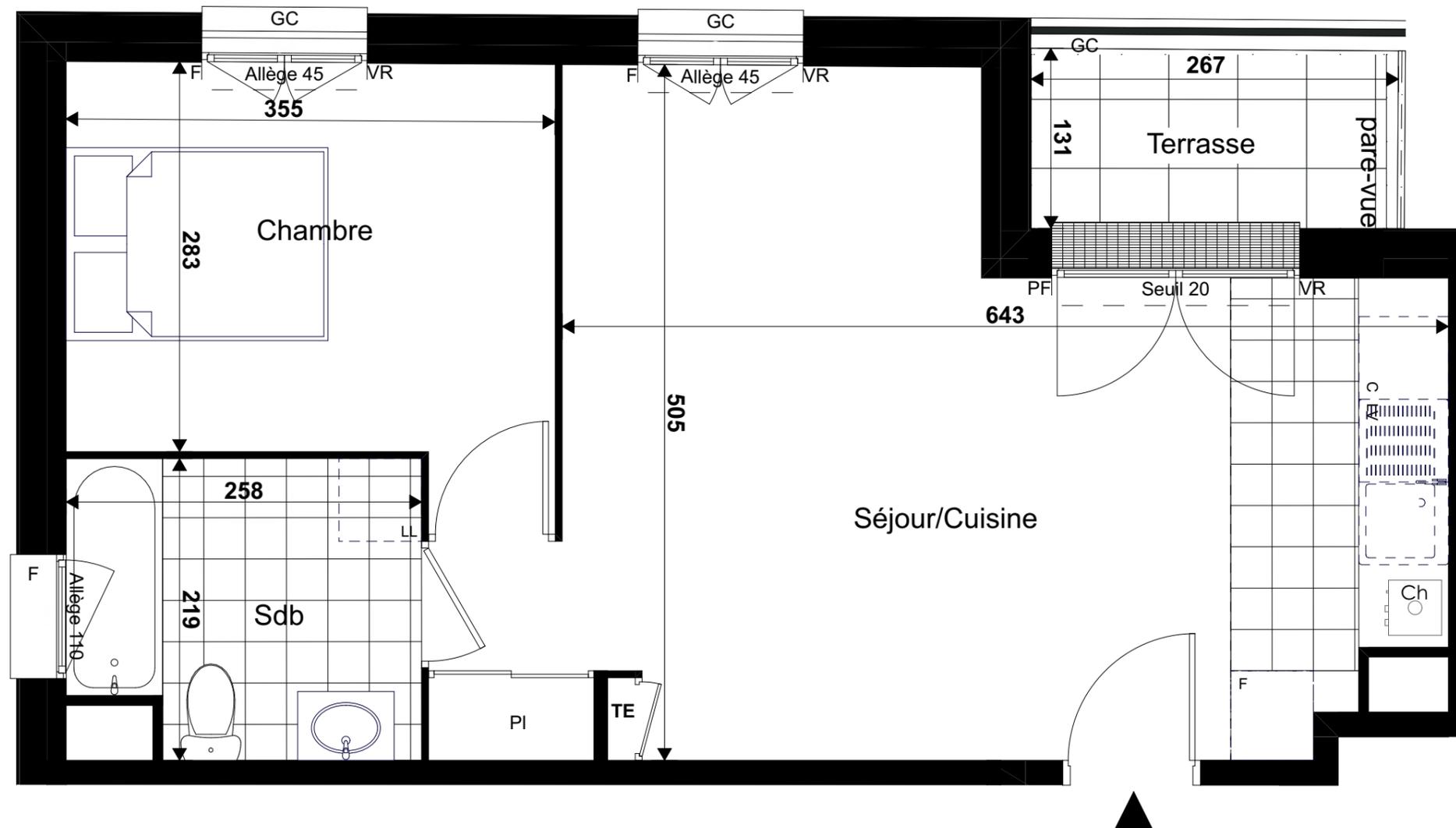
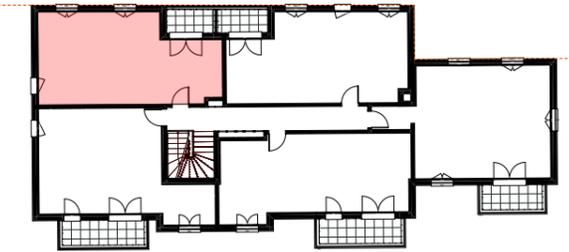


TABLEAU DES SURFACES (y compris placards)	
SEJOUR/CUISINE	27,9 m ²
CHAMBRE	10,6 m ²
SDB	5,3 m ²
SURFACE HABITABLE	43,8 m²
SURFACE TERRASSE	3,4 m²

LEGENDE

- | | |
|--------------------|---------------------------------|
| F : FENETRE | LL : EMPLACEMENT LAVE-LINGE |
| PF : PORTE FENETRE | LV : EMPLACEMENT-LAVE VAISSELLE |
| VR : VOLET ROULANT | F : EMPLACEMENT REFRIGERATEUR |
| GC : GARDE-CORPS | C : EMPLACEMENT FOUR-CUISSON |
| ▨ : SOFFITE | TE : TABLEAU ELECTRIQUE |



NOTA :

- En fonction des nécessités de la réalisation et/ou de la réglementation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan
- Les surfaces et les côtes indiquées (dimensionnelles ou altimétriques) sont soumises aux tolérances réglementaires
- Les soffites, faux-plafonds, rampants, gaines, sont susceptibles d'évoluer en situation, nombre et dimensions
- Les canalisations, retombées, regards ne sont pas figurés
- Les plantations figurant sur le plan de situation du lot sont indicatives et pourront faire l'objet de modifications, aussi bien en nombre qu'en type

- Des modifications mineures ou des aménagements de détails nécessaires pour des raisons d'ordre technique ou administratif pourront être reportés sur les plans
- La surface habitable comprend les placards
- Les emplacements machines sont en pointillé mais les appareils ne sont pas fournis. Les éléments de cuisine ne sont pas fournis, y compris l'évier.
- La literie indiquée dans la chambre est à titre indicatif de la norme handicapé. La literie est non-fournie
- Le rectangle dans l'entrée et la salle de bain, les côtes dans la chambre H, et les ronds sont représentés à titre indicatif pour le respect de la norme handicapé